# Tableau récapitulatif des progrès vers les objectifs de développement durable 2020



















## Tableau récapitulatif des progrès vers les objectifs de développement durable 2020

Le présent tableau donne un aperçu des progrès mondiaux et régionaux accomplis jusqu'à la fin de 2019 et couvre certaines cibles des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Début 2020, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a lancé la Décennie d'action, appelant à des solutions accélérées de la part des gouvernements nationaux et locaux, des organisations de la société civile et du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Le tableau montre le chemin parcouru pour réaliser les engagements pris ainsi que les domaines nécessitant une attention urgente. Il fait apparaître également que, pour la plupart des objectifs, le rythme des progrès a été insuffisant et qu'une forte accélération est nécessaire.

Le tableau présente deux types d'information : 1) une évaluation des tendances, représentée par les couleurs de feux de signalisation, et 2) une évaluation du niveau de développement, représentée par un compteur et basée sur les dernières données disponibles. Il s'appuie sur un nombre restreint d'indicateurs et sur les informations disponibles en mai 2020. Une année de référence autour de 2015 a été retenue dans l'évaluation des tendances pour la plupart des indicateurs. S'il n'y avait pas assez de données empiriques pour cette période, une année de référence située autour de 2010 a été retenue. Les dernières données disponibles pour la plupart des indicateurs datent de 2018 à 2019; pour quelques indicateurs, elles remontent à 2015 et 2016. La plupart des données utilisées dans le tableau ont été regroupées avant la pandémie de COVID-19 et ne reflètent donc pas l'impact de cette dernière.

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*
Objectif 1   Éliminer la pauvreté sous toutes se	es formes et partou	t dans le monde						
Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier <sup>1</sup>								
Faire en sorte qu'une part importante de personnes aient une protection sociale <sup>2</sup>								
Objectif 2   Éliminer la faim, assurer la sécurit	é alimentaire, amél	liorer la nutrition e	t promouvoir l'agr	iculture durable				
Faire en sorte que chacun ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante								
D'ici à 2025, réduire de 40 % par rapport à 2012 le nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un retard de croissance <sup>3, 4</sup>				1				
Objectif 3   Permettre à tous de vivre en bonne	e santé et promouv	oir le bien-être de t	tous à tout âge					
Accroître le nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié <sup>3</sup>								
Ramener la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes <sup>3</sup>								

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*	
Mettre fin à l'épidémie de paludisme <sup>5</sup>									
Accroître la couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche chez les enfants de 1 an									
Objectif 4   Assurer l'accès de tous à une éduc	ation de qualité, su	r un pied d'égalité,	, et promouvoir les	possibilités d'app	orentissage tout a	u long de la vie			
Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons achèvent leur scolarité primaire									
Objectif 5   Parvenir à l'égalité des sexes et au	tonomiser toutes le	es femmes et les fi	lles						
Éliminer le mariage des enfants³									
Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement dans les parlements nationaux							1		
Objectif 6   Garantir l'accès de tous à l'eau et à	l'assainissement e	et assurer une gest	ion durable des re	ssources en eau					
Assurer l'accès universel à des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité <sup>3</sup>									
Assurer l'accès universel à des services d'assainissement gérés en toute sécurité <sup>3</sup>									
Objectif 7   Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable									
Garantir l'accès universel à l'électricité		1							
Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique <sup>3, 6</sup>		1							

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*			
Objectif 8   Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous											
Maintenir le taux de croissance économique par habitant <sup>7</sup>											
Parvenir au plein emploi productif pour tous											
Objectif 9   Bâtir une infrastructure résiliente,	promouvoir une in	dustrialisation dur	able qui profite à t	ous et encourage	r l'innovation						
Augmenter nettement la contribution de l'industrie au PIB											
Augmenter nettement les dépenses de recherche-développement scientifique en proportion du PIB											
Accroître l'accès aux réseaux mobiles											
Objectif 10   Réduire les inégalités dans les pa	ys et d'un pays à l'a	autre									
Réduire les inégalités dans les pays <sup>3, 8</sup>											
Objectif 11   Faire en sorte que les villes et les	établissements hui	mains soient ouver	ts à tous, sûrs, rés	ilients et durables	;						
Réduire la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis											
Réduire les niveaux de particules fines dans les villes <sup>3</sup>											
Objectif 12   Établir des modes de consommati	on et de productio	n durables									
Réduire la consommation matérielle nationale par unité de PIB				1							

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*			
Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage par unité de PIB			1								
Objectif 13   Prendre d'urgence des mesures p	Objectif 13   Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions										
Réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre <sup>9, 10</sup>											
Objectif 14   Conserver et exploiter de manière	durable les océans	s, les mers et les re	essources marines	aux fins du dévelo	ppement durable						
Augmenter la proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable <sup>9</sup>											
D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières											
Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèr enrayer et inverser le processus de d	nes terrestres, en vo dégradation des ter	eillant à les exploite res et mettre fin à l'	er de façon durable, 'appauvrissement c	gérer durablemen le la biodiversité	t les forêts, lutter	contre la désertifica	ation,				
D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres							1				
D'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction <sup>11</sup>											
Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociée et mettre en place, à tous les nive	tés pacifiques et ou aux, des institution	vertes à tous aux s s efficaces, respoi	fins du développen nsables et ouverte	nent durable, assu s à tous	rer l'accès de tou	s à la justice					
Réduire nettement les taux d'homicide <sup>12</sup>											
Réduire la proportion de détenus en instance de jugement <sup>12</sup>											
Accroître le nombre de pays ayant des institutions nationales des droits de l'homme indépendantes et conformes aux Principes de Paris											

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*
Objectif 17   Renforcer les moyens de mettre e	en œuvre le Partena	ariat mondial pour l	e développement	durable et le revit	aliser			
Assurer la mise en œuvre intégrale des décaissements nets de l'aide publique au développement par les pays donateurs <sup>9</sup>								
Améliorer l'accès à la technologie en développant l'utilisation d'Internet								
Augmenter la proportion de pays ayant un plan statistique national entièrement financé <sup>13</sup>								

#### Légende



#### **Notes**

- \* La catégorie « Pays insulaires du Pacifique » désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et la catégorie « Pays développés » comprend l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.
- L'évaluation des tendances pour le monde est fondée sur les estimations mondiales de 2015 et les données immédiates de 2018. Pour les autres régions, elle s'appuie sur des estimations régionales utilisant les données empiriques des pays pour 2015-2018. Pour l'Afrique subsaharienne, seule une évaluation du niveau, basée sur des données de 2015, est disponible.
- <sup>2</sup> Les données sont disponibles pour 2016 seulement.
- <sup>3</sup> L'évaluation des tendances utilise une année de référence située autour de 2010.
- <sup>4</sup> L'évaluation du niveau est fondée sur le niveau de prévalence du retard de croissance. De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux sont: très élevé, élevé, modéré, faible et très faible.
- <sup>5</sup> L'évaluation des tendances est fondée sur la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 de l'OMS, qui vise à réduire l'incidence du paludisme d'au moins 90 % d'ici à 2030. L'évaluation du niveau est basée sur le taux d'incidence du paludisme. De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux sont : très élevé, élevé, modéré, faible et très faible.
- <sup>6</sup> L'évaluation du niveau est fondée sur le niveau d'intensité énergétique. De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux sont : haut, moyen-haut, moyen, moyen-bas, et faible.
- <sup>7</sup> La valeur de référence est le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant de 2000 à 2015.

- B Cette évaluation se base sur le coefficient de Gini. De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux d'inégalité sont: très élevé, élevé, modérément élevé, modérément bas et faible.
- <sup>9</sup> L'évaluation est faite uniquement au niveau mondial.
- <sup>10</sup> L'évaluation du niveau porte sur des émissions élevées de gaz à effet de serre.
- L'évaluation du niveau et des tendances est fondée sur l'indice de la Liste rouge et les ventilations régionales de l'indice. L'évaluation pour les « pays développés » ne concerne que l'Europe. De gauche à droite du compteur, les trois niveaux de risque d'extinction sont: supérieur à la moyenne mondiale (2 unités), égal à la moyenne mondiale (3 unités) et en dessous de la moyenne mondiale (4 unités).
- <sup>12</sup> De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux sont: très élevé, élevé, modéré, faible et très faible.
- L'évaluation des tendances s'appuie sur les progrès réalisés de 2017 à 2019.

Pour les regroupements régionaux, les données par pays et la note technique du tableau récapitulatif, veuillez consulter l'adresse <a href="https://unstats.un.org/sdgs/">https://unstats.un.org/sdgs/</a>. Les expériences de chaque pays d'une région peuvent différer considérablement de la moyenne régionale.

### **Sources**

Nations Unies, sur la base des dernières données et estimations disponibles en juin 2020 fournies par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le Département des affaires économiques et sociales (DESA), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Groupe de la Banque mondiale, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Union interparlementaire (UIP).

Photo de couverture © Abigain Keenan.

Établi par la Division de la statistique du Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies.